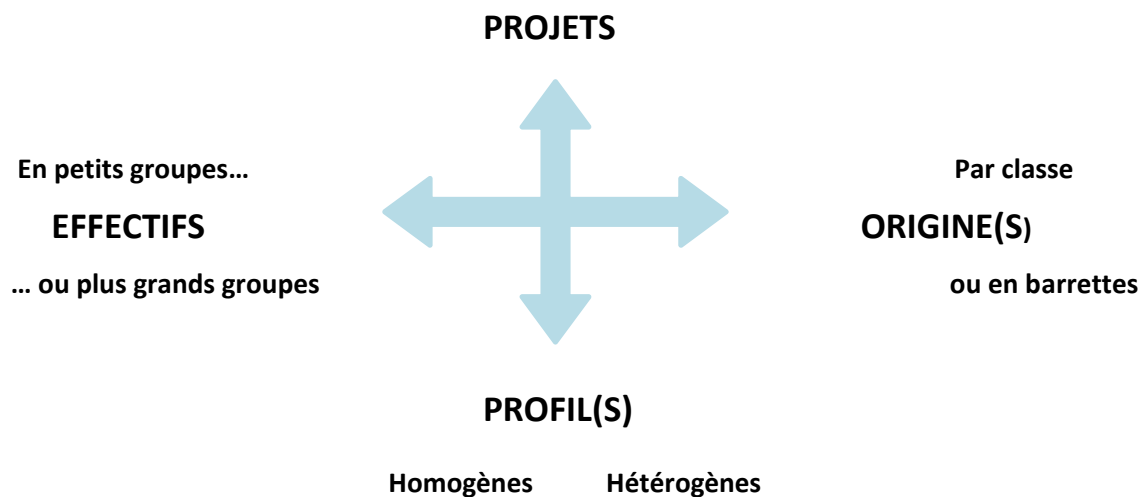


De la pédagogie à l'organisation

Le projet d'AP (quelle que soit son échelle) est la pierre angulaire du dispositif. Chaque session d'AP correspond à un projet qui donne un sens, une finalité aux activités qui sont proposées aux élèves. Elle peut donc donner lieu à des variations dans ses modalités d'organisation : composition des groupes, durée, objectifs, etc...

1/ La composition des groupes

La composition des groupes peut relever de plusieurs critères et doit donner lieu à des variations régulières.



La variation entre *AP de classe* et *AP en barrettes* permet de :

- Construire une identité de classe, de contribuer en cela à donner des repères aux élèves
- Donner de la souplesse : groupes de besoins, variation des professeurs encadrant l'AP, contraintes moindres sur les emplois du temps
- Utiliser au mieux les heures complémentaires (2h45 puis 3h)

La variation entre groupes « *homogènes* » en barrettes ou de classe et « *hétérogènes* » de classe permet de :

- S'inscrire dans le cadre républicain, de faire communauté, d'éviter la stigmatisation
- Répondre à des besoins précis et variés tout en invitant les élèves à travailler ensemble
- Éviter l'externalisation des PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative)

La variation des effectifs permet de :

- Sortir de la logique traditionnelle du ½ groupe, parfois inadaptée à l'AP
- Articuler les apprentissages, le projet visé et l'effectif choisi
- Donner de la souplesse en composant des groupes de tailles différentes selon le projet, le profil, les besoins : du petit groupe pour des élèves « en difficulté » au grand groupe pour certains « approfondissements »
- Éviter l'externalisation des PPRE

2/ Les temps de l'AP : durée, rythme, objectifs

Offert à tous les élèves de la 6^e à la 3^e, pour un horaire de 3h hebdomadaire en 6^e et d'une ou deux heures au cours du cycle 4, étroitement articulé au socle et aux programmes puisqu'il constitue une des trois modalités d'enseignement avec les enseignements communs et les EPI, l'accompagnement personnalisé doit pouvoir répondre à des objectifs variés et s'inscrire dans des formats très souples ajustés au projet de la séquence d'accompagnement, au public visé, aux besoins de l'élève à un moment de l'année, et sur une durée utile...

Il convient donc d'envisager dans toute son étendue la variété des formes d'accompagnement personnalisé et d'ajuster au mieux le ou les objectif(s), le public à la durée pertinente pour ce projet.

Cette souplesse, la vigilance portée à ces ajustements visent plusieurs objectifs :

- Trouver la juste adéquation entre l'objectif, le nombre d'heures accordées, l'organisation de classe ou en « barrettes »

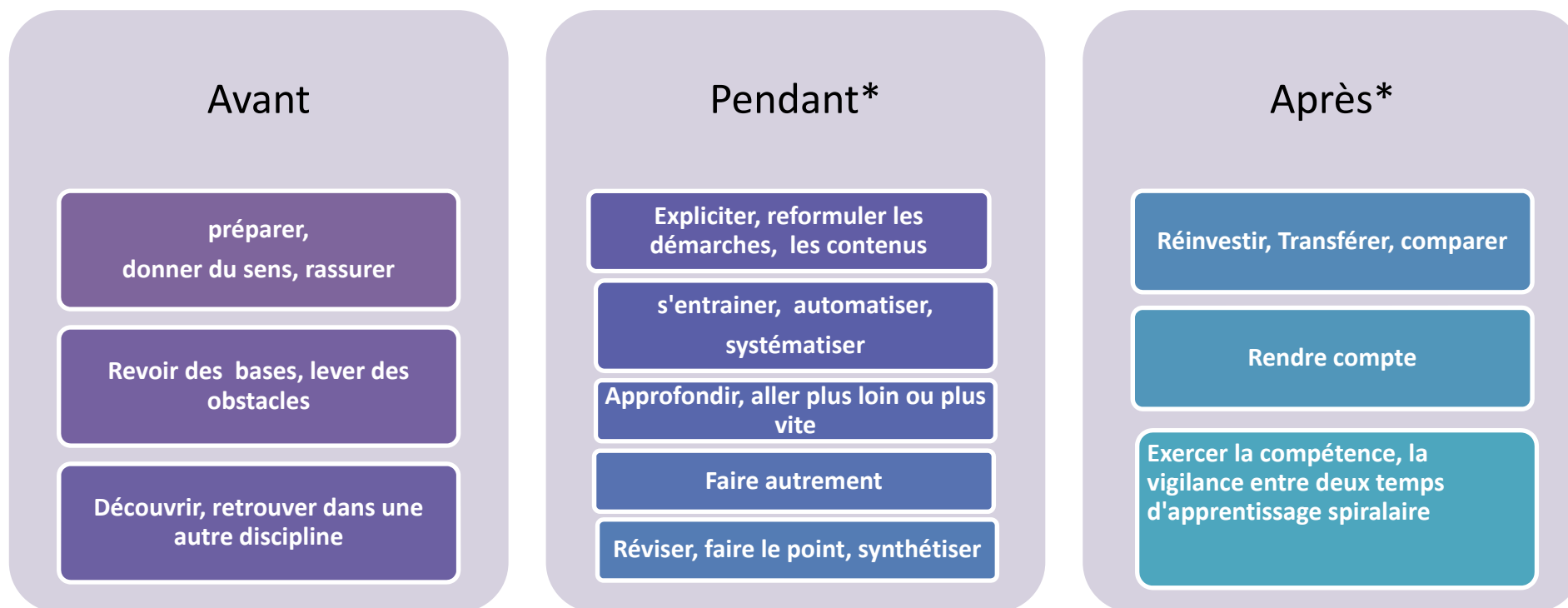
- Assurer une plus grande variété de propositions avec des regroupements différents d'élèves pour maintenir la cohésion des groupes classes
- Donner à tous une plus grande lisibilité des temps d'AP
- Scander les temps d'AP pour les ajuster aux objectifs visés, éviter la dilution, la démobilitation... et assurer la meilleure articulation avec la progression dans les autres temps d'enseignement tronc commun et EPI.

Cette fiche se propose d'identifier les variations possibles de la durée de l'AP en lien avec les organisations, classe ou « barretage », en fonction des objectifs visés. Le tableau suivant propose quelques exemples. On peut identifier quelques grands types d'AP : il peut être ponctuel, perlé, massé et varier également dans sa durée d'une heure isolée, à quelques séances ou à une durée plus longue en fonction du projet. Dans ce cas, l'AP peut s'articuler avec un EPI.

	Thème et Objectifs	Durée indicative	Organisation
PONCTUEL/COURT	La rencontre individuelle	1 heure	Aucune incidence
PONCTUEL/COURT	Réviser, préparer une évaluation	1 ou 2 heures selon le groupe, le besoin	Classe
PONCTUEL/COURT	L'entraînement d'une compétence en cours d'acquisition : « Faire ses gammes »	1 heure hebdomadaire pendant 2 semaines par exemple	Classe ou barrette possibles
PONCTUEL/COURT OU MOYEN	La préparation, consolider les connaissances pour aborder un point nouveau	1 ou 2 heures sur 1, 2 ou 3 semaines selon les besoins	Classe ou barrette possibles
PONCTUEL/ DURÉE COURTE OU MOYENNE	L'approfondissement, Poursuivre, aller plus loin	1 ou 2 heures selon le groupe, le besoin ou 1 heure « de temps en temps »	Barrette
PERLÉ/ COURT	Exercer, raviver la vigilance	1 heure « de temps en temps »	Classe
PERLÉ OU MASSÉ/ DUREE MOYENNE	La consolidation d'un point faible disciplinaire particulier	1 ou 2 heures selon le groupe, le besoin ou 1 heure « de temps en temps »	Barrette
PERLÉ OU MASSÉ PUIS PERLÉ	AP régulier à certains moments	1 heure hebdomadaire sur plusieurs semaines	Barrette/ Classe possible

MASSÉ/LONG	AP massé, projet	De quelques heures à quelques semaines sur tout l'AP hebdomadaire	Classe ou barrette
MASSÉ/ LONG	La consolidation d'un apprentissage transversal essentiel	Début d'année, plusieurs semaines, Type PPRE	Barrette
MASSÉ EN PLUSIEURS PHASES	L'AP spiralaire Séquences longues et espacées	Retour après d'autres activités d'AP	Barrette Classe possible

3/ Temps de l'AP et temps des autres situations d'apprentissage



Le soutien comme simple répétition du cours, la remédiation après les apprentissages sont les formes les plus traditionnelles et les moins fructueuses de l'AP. Elles ne figurent pas dans ce tableau.

4/ Tensions et points de vigilance



Les pôles opposés de chaque tension apparaissent de la même couleur.

Exigence et bienveillance ne peuvent être dissociées et valoir pour des publics différents d'AP. Dans tous les cas, l'accompagnement de l'élève se doit d'être bienveillant. Dans tous les cas aussi le projet d'AP est exigeant, c'est à dire adapté à l'âge des élèves, articulé avec le ou les enseignements communs. **C'est le degré d'exercice de la compétence qui change et non le cadre dans lequel celle-ci s'inscrit.** Les projets d'« approfondissement » comme les actions qui accompagnent les élèves les plus en difficulté dans leurs acquisitions, doivent conduire à proposer des situations de travail stimulantes portées par un sens, un projet culturel, une articulation entre la capacité travaillée et des savoirs. Les formes de « remédiation » qui proposeraient des tâches simples, répétitives, sans enjeu, sans lien direct avec le projet de la classe dans l'une ou l'autre des disciplines à d'autres sont contreproductives.

La différenciation est le fondement de l'AP. Elle permet de s'adapter aux besoins de chacun et doit viser les objectifs communs du socle, elle permet de suivre la progression dans chaque discipline, de se sentir socialement et intellectuellement partie prenante de la classe. Les élèves qui relèvent de parcours particuliers (UPE2A par exemple) les élèves en grande difficulté, les élèves « décrocheurs » ont besoin de temps d'AP spécifiques. Il convient de penser cette différenciation dans une **perspective inclusive**, de préserver le sentiment d'appartenance au groupe classe, l'AP de classe en groupes hétérogènes le permet comme le temps d'enseignement commun conçus selon le principe de la collaboration entre pairs.

Le projet d'AP s'élabore à partir d'une **compétence transversale** qui peut s'exercer dans plusieurs **disciplines**. Les professeurs conçoivent leur projet d'AP, organisent l'apprentissage, le développement de la compétence à partir de situations disciplinaires et/ou transversales. On peut exercer la même compétence avec des ancrages disciplinaires différents, dans des groupes de taille différente, pour une durée différente, avec des professeurs différents mais l'objectif commun doit rester explicite pour tous.

5/ Invariants, points de vigilance et impacts sur les emplois du temps

INVARIANTS de l'AP	Conséquences et points de vigilance	Impact sur les EDT
Horaires obligatoires	6 ^{ème} : 3 heures Cycle 4 : 1 ou 2 heures par niveau (selon le projet de l'établissement)	Nécessité pour les familles et les enseignants de repérer les temps d'AP sur les EDT
La dénomination	Les élèves et les familles doivent identifier les temps d'AP	
Utilisation de la marge horaire	Différentes modalités d'organisation : groupes de besoins, dédoublements, co-enseignements...	Dans tous les cas, ne pas ajouter d'heures aux élèves au-delà des 26 heures supplémentaires (hors enseignements de complément)
Place dans l'emploi du temps	L'AP n'est pas positionné systématiquement aux extrémités de la journée	L'AP faisant partie des horaires disciplinaires, il peut être placé sur toutes les plages de l'EDT qui peuvent varier d'une période à l'autre en fonction des projets.
Construire un projet d'AP = une organisation à penser	L'AP concerne potentiellement toutes les disciplines à différents moments	Le temps d'AP peut être annualisé par niveau d'où la nécessité de pouvoir le comptabiliser à l'aide d'un logiciel d'EDT
	L'AP prend en compte les besoins de tous les élèves donc nécessite parfois des groupes à géométrie variable	
	Les différents projets d'AP (ponctuel, moyen, long) ont une durée variable en fonction des objectifs visés	